



Augmenter les salaires, pensions et minima sociaux : c'est possible et urgent !

La question du pouvoir d'achat est une des premières préoccupations des salariés, des privés d'emploi et des retraités. Il s'agit de l'aspiration légitime à pouvoir vivre dignement et ce quelle que soit sa situation sociale ou professionnelle. Il s'agit aussi de permettre une relance de l'économie, dont tous conviennent qu'elle ne pourra véritablement se faire que grâce à la consommation des ménages.

Rémunérer de manière juste le travail, ce n'est pas « *un coût* ». C'est, au contraire, un investissement dans l'avenir, la reconnaissance de nos qualifications, de nos savoir-faire : de notre travail créateur de richesse !

Assurer un haut niveau de prestation sociale, ce n'est pas « *dépenser un pognon de dingue !* » C'est, au contraire, assurer un haut niveau de protection sociale permettant de vivre dignement et d'envisager son avenir avec confiance.

Garantir un haut niveau de pension, ce n'est pas « *financer des improductifs* ». C'est, au contraire, une question de justice sociale : pouvoir vivre avec une rémunération permettant de maintenir son niveau de vie par un dispositif solidaire et pérenne de redistribution.

Financer un haut niveau de minima sociaux, ce n'est pas « *développer de l'assistanat* ». C'est, au contraire, assurer des dispositifs de solidarité permettant d'améliorer les situations de celles et ceux dont c'est le seul moyen de subsistance et qui vivent actuellement des situations catastrophiques.

Le patronat, comme le gouvernement, cherche à limiter – voire à empêcher – toute hausse de rémunération, que ce soit par l'augmentation des salaires, des minima sociaux ou des pensions. Ils prônent et mettent en place des dispositifs de gel des augmentations et, lorsqu'une augmentation de la rémunération des salariés à lieu, c'est quasi systématiquement par le biais de primes, donc d'éléments de la rémunération non pérennes et ne participant pas au financement de notre système de protection sociale.

Les prix augmentent, pas les salaires

En 2018 :

- électricité +17 % ;
- fioul domestique +36 % ;
- gaz +7,4 % au 1^{er} juillet ;
- essence +10 % ;
- produits frais alimentaire +5,9 %...

Pourtant, de l'argent existe pour cela, mais il est fléché vers d'autres, notamment la rémunération des actionnaires ! Depuis 2009, d'après l'ONG Oxfam, pour 100 € de bénéfices, les entreprises de CAC 40 ont versé 67,40 € de dividendes aux actionnaires, 27,30 € sont réinvestis dans les entreprises et seulement 5,30 € dans les salaires...

Parallèlement, les dirigeants de ces entreprises voient leurs rémunérations et primes augmenter : en 2017,

les dirigeants du CAC 40 ont perçu 2,3 millions d'euros de salaire moyen, soit 70 fois le revenu moyen d'un salarié (source : agence Bloomberg) !

Si la part des salaires dans le PIB européen avait été la même que celle du début des années 1990, les travailleurs de l'Union européenne auraient en moyenne gagné 1 764 € de plus en 2017 !

DES CADEAUX QUI COÛTENT CHER !

Contrairement à ce que prétendent le président des riches et son gouvernement, les cadeaux aux plus

aisés ne font ni l'emploi ni l'investissement. Ils enrichissent encore plus les mêmes et augmentent les inégalités sociales. Le « ruissellement », c'est du baratin !

La suppression des cadeaux fiscaux et des exonérations inutiles permettra de dégager des dizaines de milliards d'euros pour accroître les moyens dans les services publics (y compris pour renforcer la lutte contre l'évasion fiscale estimée entre 36 et 50 milliards d'euros), répondre aux besoins sociaux et renforcer le potentiel productif du pays.

Certains tentent de faire passer les privés d'emploi et les retraités pour des « assistés »... mais qui sont les vrais « assistés » ? Les entreprises bénéficient de grandes largesses de la part de l'État, sans aucun contrôle, ni aucune contrepartie en termes de développement de l'emploi... Il existe plus de 4 500 dispositifs d'aides aux entreprises, et nombre d'entre elles n'hésitent pas à licencier à tour de bras ! Les niches fiscales pour les entreprises s'élèvent à près de 200 milliards d'euros en 2013 : c'est 5 fois plus que l'impôt sur les sociétés !

Pas de fatalité à cette situation. La réalité est que des augmentations de salaires sont régulièrement gagnées dans les entreprises ou administrations, mais seulement lorsque les salariés les revendiquent, se mobilisent et imposent au patronat et directions leurs exigences salariales ! Cela demande à s'organiser et à se syndiquer.

LA CGT REVENDIQUE :

- l'ouverture immédiate des négociations salariales dans les branches et les entreprises ;
- une réelle égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- pas de salaire en dessous de 13 € brut de l'heure, un Smic à 1 800 € brut pour un salarié sans diplôme, sans qualification reconnue et sans expérience ;
- une durée du travail hebdomadaire de 32 heures ;
- 10 % d'augmentation générale des salaires pour prendre en compte l'inflation, des gains de productivité et un meilleur partage des richesses créées par le travail ;
- le doublement sur toute la carrière professionnelle des grilles de rémunérations, garantissant un réel déroulement de carrière ;
- une véritable reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle ;
- la progression d'un niveau de qualification au minimum sur toute la carrière professionnelle.

Juillet 2018

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Âge : _____ Profession : _____

Entreprise (nom et adresse) : _____



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,
téléphone : 01 55 82 81 94, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr. **Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr**